

MODE D'EMPLOI D'ORGANISATION DES COMPETITIONS DE MATCH RACING EN FRANCE

World Sailing a défini un système de grade pour les épreuves de Match Racing et des règles précises s'appliquent pour chaque Grade.

Ces règles sont disponibles en anglais sur le site <http://www.sailing.org/isaf/home.php>

Page Match Racing de World Sailing : http://www.sailing.org/rankings/match/how_does_it_work.php

Vous y trouverez les documents fondamentaux qui concernent l'organisation des épreuves en match racing :

- Sailing Match Racing Event Grading Form
- Match Race Ranking Holiday Guidelines
- Match Race Rankings Grading Criteria
- Women's Match Racing Rankings

Il est indispensable de respecter l'ensemble des règles internationales ainsi que les règles de la FFVoile lors des compétitions disputées en France.

1 – ORGANISATION DE COMPETITIONS DE GRADE 1 et 2

Pour organiser une compétition de grade 1 ou 2 en France, il est nécessaire d'obtenir l'accord préalable de la Commission Nationale Match Race. Pour ce faire, contacter le pôle habitable de la FFVoile : habitable@ffvoile.fr

2 – ORGANISATION DE COMPETITIONS DE GRADE 3 ou INFÉRIEUR

2-1 Décision d'organiser une telle compétition :

Contactez le responsable de votre bassin MR et responsable calendrier de ligue pour accord sur la compétition et les dates, ainsi que pour l'enregistrement au calendrier de la FFVoile

2-2 Demande de grading : 4 mois au minimum avant le début de la compétition

Selon un certain nombre de critères, un grade est attribué à votre épreuve :

La demande de grading est à envoyer à World Sailing avec copie à la FFVoile à habitable@ffvoile.fr

2-3 Rapport après la compétition : dans les 5 jours suivant la fin de la compétition

Envoyer le rapport final après la compétition à World Sailing (match.racing@sailing.org) avec copie à la FFVoile (habitable@ffvoile.fr) en utilisant le formulaire Grading Form et sa dernière page Résultat.

Ce document doit être approuvé par le Chief Umpire : une copie peut être envoyée par mail par le chief umpire à match.racing@sailing.org

2.4 Droit d'appel ?

Dans les Instructions de Course types, vous verrez apparaître le paragraphe ci-dessous :

1.2 [Un Jury International approuvé par la FFVoile sera désigné conformément à l'annexe N des RCV, et le droit d'appel sera supprimé selon la RCV 70.5] (supprimer si pas de jury international)

ATTENTION, il faut supprimer cet article pour les compétitions nationales de grade 4 et 5. En effet, le jugement sans appel est quasiment inutile car les règles de l'annexe C ne permettent pratiquement aucune possibilité d'appel. (cf article C9 de l'annexe C) World Sailing a choisi de garder l'obligation d'avoir un jury international à partir des grades 2 pour assurer une qualité de jugements sur les réclamations selon la RCV C6 qui peuvent parfois être délicates.

3 - RESUME DES CRITERES DE GRADING

Critères pour tout niveau :

- la procédure de demande de grading et d'envoi du rapport final doit être respectée.
- l'avis de course et les Instructions de Course type doivent être utilisés.

Voir les documents type en français pour les épreuves nationales (site FFVoile:

<http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/boite-a-outils/avis-de-course-et-instructions-de-course-type.aspx>

- les matchs doivent être jugés par des arbitres sur l'eau (ou umpires)
- les bateaux doivent être monotypes.
- le poids des équipages doit correspondre à une moyenne par équipier de 87,5 kg pour les épreuves OPEN et de 68 kg pour les épreuves FEMININES. Il est possible de naviguer à 4 ou 5 mais en restant toujours sous la limite de 350 kg.
- le barreur doit être identifié par son identifiant World Sailing (Sailor ID)
- les règles de publicité WS doivent être respectées.

Grade 5

C'est le niveau imposé si moins de huit équipages sont invités ou lorsque la compétition ne dure qu'une journée.

Respecter la constitution de l'équipe d'arbitrage (cf tableau ci-après), conformément au règlement sportif de la FFVoile.

Pas de contrainte hors monotypie et égalité de performance par paire pour les bateaux.

Remarque :

Il ne paraît pas judicieux de proposer une compétition même à ce niveau sans avoir au strict minimum :

- 2 jours de compétition
- 2 bateaux
- 4 équipages invités.
- Des bateaux à 3 équipiers
- Des arbitres disponibles (comité de course et umpires)

Grade 4

C'est le niveau maximum pour les compétitions nationales (hors Championnats Nationaux) ou lorsque le quota de coureurs étrangers est insuffisant pour un grade supérieur.

Respecter la constitution de l'équipe d'arbitrage (cf tableau ci-après), conformément au règlement sportif de la FFVoile.

Contraintes supplémentaires par rapport à une compétition de Grade 5 :

- les bateaux : doivent pouvoir porter un spinnaker et être menés par un minimum de trois équipiers.
- les coureurs : un minimum de huit équipages
- sur le programme : un minimum de deux jours de course
 - Sur les arbitres : un comité de course national ou régional avec dérogation de la CCA et un chef umpire national ou régional avec dérogation de la CCA (cf tableau ci-dessous)

GRADE 3

C'est le premier niveau pour une compétition « INTERNATIONALE » :

30% au moins des coureurs devront être étrangers.

Sauf pour les Championnats de France.

Contraintes supplémentaires par rapport à une compétition de grade 4 :

- sur les bateaux : longueur supérieure à 5,9 m (longueur hors tout).
4 bateaux au minimum au début de la compétition.
- sur les arbitres : au moins deux UI (umpire international) sauf pour les Championnat Nationaux où un seul UI est suffisant et un président du comité de course national
- sur les coureurs : un minimum de huit équipages
- sur le programme : idem grade 4.

4 - TABLEAU DE CONSTITUTION DE L'EQUIPE D'ARBITRAGE

GRADE DE LA REGATE	COMITE DE COURSE	CHEF-UMPIRE	UMPIRES-ASSESEURS
GRADE 5	Président du comité de course : comité régional	Juge-Umpire Régional ou Juge-Umpire National stagiaire	Au minimum par match : 1 umpire régional complété par : toutes personnes (coureurs, personnes X connues par le chef umpire, etc.)
GRADE 4 (Sélective InterLigue, épreuve universitaire)	Président du comité de course : comité national ou régional avec dérogation de la CCA	Juge-Umpire Régional avec dérogation de la CCA ou Juge-Umpire National	Au minimum par match : 1 umpire national ou 1 umpire régional (avec dérogation) + idem ci-dessus et au minimum dans l'équipe d'arbitres : 2 juges-umpires régionaux Nota : cela permet d'instruire les « hearing » avec 3 juges
GRADE 4 (Finale de Bassin sélectives au chpt France Open) et 3	Président du comité de course : comité national	Juge-Umpire National	Au minimum par match : 1 umpire national + 1 umpire régional et au minimum dans l'équipe d'arbitres 2 juges-umpires régionaux Nota : Pour Grade 3, sauf Chpts Nationaux : obligatoirement au moins 2 Umpires Internationaux (IU) Si Chpts Nationaux, au moins 1 IU

Rappel : Cf Règlement des diplômes, des qualifications, des fonctions de club et des formations de la FFVoile art 25.d.

Il existe 2 niveaux dans la qualification fédérale d'umpire : le niveau Umpire Régional et le niveau Umpire National. Le niveau d'umpire international est géré par World Sailing.

- La qualification d'umpire est indépendante de la qualification de juge.
- Si un umpire possède une qualification de juge, celle-ci vient en complément de la qualification d'umpire de même niveau. Il devient alors pour les besoins du tableau ci-dessus juge - umpire régional ou juge - umpire national.
- Le poste de chef-umpire doit toujours être assuré par un juge régional voire national pour toutes les réclamations des coureurs sous pavillon rouge ainsi que celles du jury selon l'annexe C des RCV, « Règles de match racing ».
- Le chef-umpire doit donc posséder le statut de juge - umpire. Si tel n'est pas le cas, 2 arbitres doivent être nommés : le premier sera président du jury et le second Chef umpire.